

Assurance
Santé
ANIMALE

Bulle Bleue
REMBOURSE
VOS FRAIS
vétérinaires !

**bulle
bleue**



03 62 533 533

www.bullebleue.fr

Conditions valables en 2016

ENSEMBLE ASSURONS SA SANTÉ !

Votre animal fait partie de votre famille et mérite, comme vous, les meilleurs soins en cas de maladies ou d'accidents.

Avec une assurance santé animale vous pouvez faire face immédiatement aux frais de santé parfois importants et toujours imprévus.

Grâce à Bulle Bleue, vous pouvez vous consacrer sereinement à ceux qui partagent votre vie, libéré des soucis financiers.



5 BONNES RAISONS de choisir Bulle Bleue



Des experts à votre écoute

Nos auxiliaires vétérinaires diplômés mettent leur expérience au service de nos assurés.



Garanties maintenues

Pas de mauvaise surprise ! Les garanties ne changent pas tout au long de la vie de votre animal.



Une offre vraiment complète

Toutes nos formules prennent en charge l'ensemble des frais vétérinaires en cas d'accident, maladie, chirurgie et hospitalisation.



Délai de carence réduit

Votre animal couvert 7 jours après la signature de votre contrat.



Forfait prévention

Jusqu'à 100 € remboursés chaque année sur vos frais de vaccination, stérilisation, antiparasitaires.

Choisissez la formule adaptée à votre budget et à vos besoins !

Taux de remboursement en cas de :

Maladie/Accident/Chirurgie

- | | | |
|------------------------|--------------------------------------|--------------------------|
| ✓ Consultations | ✓ Examens | ✓ Hospitalisation |
| • De généraliste | • Analyses de laboratoire | ✓ Chirurgie |
| • De spécialiste | • Radiographie, échographie, scanner | ✓ Médicaments |
| • D'urgence | | ✓ Kinésithérapie |
| | | ✓ Physiothérapie |

Franchise annuelle

Plafond annuel

Prévention

- | | |
|----------------------------|------------------------------------|
| ✓ Vaccination | ✓ Bilan de santé, dépistage |
| ✓ Stérilisation | ✓ Compléments alimentaires |
| ✓ Détartrage | ✓ Produits d'hygiène |
| ✓ Anti-puces/tiques | ✓ Phytothérapie |
| ✓ Vermifuges | ✓ Homéopathie |

Tarifs mensuels à partir de

(le tarif dépend de la race et de l'âge de votre animal)

Frais de dossier : 10 €

Chien 

Chat 

à partir de
9,90 €

à partir de
7,90 €

à partir de
24,15 €

à partir de
18,95 €

à partir de
38,40 €

à partir de
30,30 €

**Bleu
ESSENTIEL**

80 %

150 €

1 000 €

0 €/an**

**Bleu
TRANQUILLE**

80 %

75 €

1 500 €

50 €/an**

**Bleu
SÉRÉNITÉ**

80 %

0 €

2 000 €

100 €/an**



DÉLAI DE CARENCE RÉDUIT :

vos animaux assurés **en 7 jours*** seulement grâce au certificat de santé Bulle Bleue à remplir.

*Si vous ne faites pas remplir le certificat de santé par votre vétérinaire, les délais de carence classiques du marché sont appliqués : 7 jours pour l'accident et la prévention, 45 jours pour la maladie, 6 mois pour la chirurgie liée à une maladie, pour les ruptures des ligaments croisés et les pathologies des glandes lacrymales et des paupières.

**Frais réels dépensés chez le vétérinaire : forfait de 100 € pour la formule Bleu Sérénité, 50 € pour la formule Bleu Tranquille. Pas de prise en charge pour la formule Bleu Essentiel.

Exemple de remboursement

Pour une facture de 1 000 €
comprenant examens +
chirurgie + soins + médicaments

**Remboursement
pour chaque formule :**
(après déduction de la
franchise, appliquée
au 1^{er} remboursement)

**Bleu ESSENTIEL
680 €**

**Bleu TRANQUILLE
740 €**

**Bleu SÉRÉNITÉ
800 €**

Devis immédiat en ligne
ou par téléphone !

 **03 62 533 533**
www.bullebleue.fr

Comment se faire rembourser ?

- 1 Vous souscrivez la formule d'assurance adaptée à vos besoins.

Bleu
ESSENTIEL

Bleu
TRANQUILLE

Bleu
SÉRÉNITÉ

- 2 Vous réglez les frais vétérinaires et vous nous faites parvenir par courrier votre facture ainsi que la feuille de soins dûment remplies par votre vétérinaire.

- 3 Nous vous remboursons, sous 15 jours après traitement de votre demande, les frais vétérinaires selon les garanties de votre contrat.

 Chez Bulle Bleue, tous nos clients bénéficient d'un espace personnalisé accessible sur notre site internet qui permet de suivre les remboursements.

Chez Bulle Bleue,
votre animal est couvert seulement 7 jours après la souscription

(couvertures : maladie, accident, chirurgie).

Bulle Bleue est **la seule assurance** à proposer cet avantage.



POUR BÉNÉFICIER D'UN DÉLAI DE CARENCE RÉDUIT*:

C'est simple et rapide !

1 

Faites remplir le certificat de santé par votre vétérinaire

2 

Renvoyez-le GRATUITEMENT !

3 

Un conseiller santé vous contactera dès sa réception !

* A défaut, les délais de carence classiques du marché seront appliqués : 7 jours pour l'accident et la prévention, 45 jours pour la maladie, 6 mois pour la chirurgie liée à une maladie, pour les ruptures des ligaments croisés et les pathologies des glandes lacrymales et des paupières.



Vous souhaitez
souscrire
à l'une des formules
d'assurance
Bulle Bleue ?

Vous avez
des **questions**
sur l'assurance
santé
animale ?

Vous souhaitez
être contacté
par un conseiller
Bulle Bleue ?



03 62 533 533

Du lundi au vendredi de 9h à 19h
et le samedi de 9h à 13h.



www.bullebleue.fr

Planifiez sur notre site internet
un rendez-vous téléphonique.



Retrouvez-nous
sur Facebook



BULLE BLEUE est une marque d'ANIMAL EXPERTS - Société de courtage en assurances
RCS Lille 507 551 125 - N° ORIAS 08 044 780 - www.orias.fr
Siège social : 2, avenue Halley - Parc Scientifique de la Haute Borne
59650 Villeneuve d'Ascq

Assureur partenaire : L'ÉQUITÉ, société du Groupe GENERALI
Document publicitaire non contractuel

L'ÉQUITÉ
assurances